

PAROLES D'ARBITRE : ELODIE FLORES

Un sourire omniprésent en dehors du tatami, une joie communicative sont les traits que l'on peut remarquer de primes abords chez Elodie FLORES. Un visage neutre, un geste sûr, font d'elle une arbitre efficace sur le tatami.



Récemment nommée à la tête de l'arbitrage de la Zone Interdépartementale Auvergne de Karaté et Discipline Associées, cette passionnée de littérature et de musique est une femme droite, altruiste et bienveillante. Celle qui a été parmi l'une des dix premières femmes arbitre nationale revient pour nous sur

son parcours dans l'arbitrage et les bienfaits que cela lui a apportés.

ZID Auvergne : Comment as-tu commencé le karaté ? Où pratiques-tu ? Où enseignes-tu ?

Elodie FLORES : Attirée depuis longtemps par les Arts Martiaux, j'ai, après mes études, commencé le karaté à l'Ecole Riomoise de Karaté avec mon ex-mari, Jean-Marie GRANOUILLET en 1996. Je pratique à l'Ecole de Karaté-Do de Peschadoires, dans le Puy de Dôme, où j'ai également enseigné quelques années.

ZID Auvergne : Quel est ton niveau en karaté aujourd'hui ?

E.F. : Aujourd'hui je suis ceinture noire 3ème Dan de Karaté Shotokan et titulaire du B.E.E.S 1^{er} degré.

ZID Auvergne : Quelle fonction occupes-tu aujourd'hui ?

E.F. : Je n'ai aucune fonction administrative dans mon club. Je suis Responsable adjointe de l'Arbitrage du Puy de Dôme. Je suis Responsable de l'Arbitrage de la ZID Auvergne de karaté depuis septembre dernier. Et enfin, je suis Responsable de Tatami lors des différentes compétitions régionales et Examinatrice lors des sessions d'examens régionaux.

ZID Auvergne : Peux-tu nous expliquer en quoi consiste ton rôle de Responsable Interdépartementale de l'arbitrage ?

E.F. : Le responsable de zone interdépartementale de l'arbitrage accomplit ses missions en liaison avec le commissaire sportif et technique. En conformité avec la réglementation de l'arbitrage : Il convoque les juges et arbitres pour les compétitions de la zone interdépartementale et il organise l'arbitrage lors de ces manifestations en veillant à la sécurité des compétiteurs, dans le respect des règlements en vigueur. Il présente à la fin de chaque saison sportive au commissaire sportif et technique de la ZID, au responsable de la commission nationale d'arbitrage ainsi qu'au DTN, le rapport général de ses activités et le cas échéant les difficultés rencontrées dans l'accomplissement de ses missions.

ZID Auvergne : Cela étant dit, rentrons dans le vif du sujet, comment et pourquoi en es-tu venu à l'arbitrage et à la prise de fonction de responsable ?

E.F. : Je ne sais pas faire les choses à moitié et le karaté est une vraie passion donc au-delà de la pratique en club, j'ai été compétitrice, enseignante et bien évidemment il fallait également que je me lance dans l'arbitrage. C'est encore Jean-Marie GRANOUILLET (rires), avec qui j'ai commencé le karaté, qui me l'a proposé. Cela m'a plu et je suis toujours sur les tatamis en tant qu'arbitre. En septembre lors de l'appel de candidature pour Responsable Interdépartemental de l'Arbitrage, j'ai proposé la mienne et j'ai été nommée à cette fonction par la Direction Technique Nationale.

ZID Auvergne : Quel a été ton parcours arbitral jusqu'à aujourd'hui ?

E.F. : J'ai commencé en tant qu'arbitre stagiaire en 1999, puis arbitre départementale en 2000, après je suis passée arbitre régionale en 2001. Actuellement je suis arbitre nationale A Kumite (2003) et Kata (2005).

ZID Auvergne : Qu'est-ce que l'arbitrage t'apporte sur le plan sportif comme personnel ?

E.F. : Sur le plan sportif l'arbitrage m'a permis d'adapter mon travail en compétition. Bien comprendre ce qu'attendent les arbitres d'une prestation est forcément un plus. Mais c'est sur le plan personnel que l'arbitrage m'a apporté le plus. Grâce à l'arbitrage j'ai rencontré des gens formidables avec qui nous partageons de vrais moments de convivialité. De plus, ma fille, Jade, est, elle aussi, arbitre, ce qui nous permet de pratiquer une passion commune ensemble. Mais surtout l'arbitrage, tout comme la compétition, m'a aidé à prendre confiance en moi, à gérer mon stress et ma timidité.

ZID Auvergne : Peux-tu me citer, dans ton parcours, un arbitre qui t'a marqué ?

E.F. : Raphaël ORTEGA. Il était responsable national de l'arbitrage à l'époque où j'ai commencé l'arbitrage national. Pour moi, il incarne le respect et c'est une personne de cœur ... malgré son franc-parler et ses coups de gueule mémorables ! (Rires)



ZID Auvergne : As-tu un souvenir d'un combat ou d'un kata que tu as arbitré ?

E.F. : J'ai eu la chance de pouvoir arbitrer Alexandra RECCHIA (quintuple championne de monde NDLR) plusieurs fois et chacun de ses combats est un véritable bonheur à arbitrer. C'est pour ce genre de combat qu'on travaille et qu'on s'investit sans compter dans l'arbitrage. Ces combats sont une véritable récompense.

ZID Auvergne : Ton coup de « gueule » actuel (hormis la crise sanitaire)

E.F. : Je déteste les égoïstes, les feignants et les tire-au-flanc.

ZID Auvergne : Ton coup de cœur actuel ? :

E.F. : les personnels de santé qui m'impressionnent par leur courage, leur détermination et leur don de soi.

ZID Auvergne : Quelle est ta citation préférée :

E.F. : « Tout ce qui ne tue pas rend plus fort » et « C'est dans la diversité que l'on cultive la richesse ».

ZID Auvergne : Si tu devais définir l'arbitrage ?

E.F. : Je dirai simplement 5 mots : rigueur, travail, neutralité, bienveillance et abnégation. L'arbitrage devient vite une passion. C'est récompenser le travail des athlètes. Mais c'est également de belles rencontres, du partage et de la convivialité.

ZID Auvergne : Pour finir, aurais-tu un conseil aux jeunes qui souhaitent se lancer dans l'arbitrage ?

E.F. : L'arbitrage vous aidera dans votre pratique, vous serez épaulés par des arbitres confirmés qui seront là pour vous aider et vous faire progresser. Vous entrerez dans une vraie famille. Et surtout attention : l'arbitre même s'il a un certain « pouvoir » doit avant tout savoir rester à sa place et faire preuve de modestie et d'humilité.

Merci, Elodie, d'avoir pris le temps de répondre au premier opus de ces petits entretiens d'arbitres et surtout merci de ta franchise et de ta sincérité.

Par Jean-Marie GRANOUILLET, CST Auvergne / 25 janvier 2021